

BRESIL – Du maïs transgénique vendu illégalement

Par Eric MEUNIER

Publié le 24/11/2005

Le député Frei Sergio a porté plainte le 11 novembre 2005 auprès du Ministère Public Fédéral pour vente illégale de maïs GM dans le Rio Grande do Sul, en provenance d'Argentine [1]. Des analyses du laboratoire Alac, effectuées sur des échantillons achetés à Cotegipe, ont identifié du maïs GA21, évènement propriété de Monsanto. Près d'un quart des semences analysées se sont avérées GM, dans un pays où aucune autorisation n'a été délivrée pour du maïs transgénique. R. Nodari, du Ministère de l'Agriculture, considère cette situation comme "très sérieuse car aucun plan de surveillance n'a évidemment été prévu, notamment aux frontières entre le Brésil et ses voisins". Selon un des plaignants, client anonyme de l'entreprise accusée, une cargaison arrive chaque semaine et la vente se fait sans facture. L'Argentine est déjà suspectée d'être le pays d'origine de l'entrée illégale du soja GM.

[1] <http://www.noriegaville.com/latam.p...>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-du-mais-transgenique-vendu-illegalement/